

MOTION

ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'EPCI DU CANTAL

POUR LA DÉFENSE DE L'AGRICULTURE DE NOS TERRITOIRES ET LA SOLIDARITÉ ENVERS LES AGRICULTEURS DU CANTAL

Réunis en conseil d'administration de l'Association des Maires du Cantal, les membres présents souhaitent exprimer leur profonde préoccupation face aux menaces qui pèsent aujourd'hui sur l'agriculture locale et, plus largement, sur l'équilibre économique, social et environnemental de nos territoires ruraux.

SUR L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LE MERCOSUR

Les Maires du Cantal rappellent leur attachement à une agriculture de proximité, fondée sur des exploitations à taille humaine, respectueuses des normes sanitaires, environnementales et sociales exigeantes qui s'imposent aux agriculteurs français.

À ce titre, l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du MERCOSUR suscite de fortes inquiétudes. En ouvrant davantage le marché européen à des productions ne répondant pas aux mêmes exigences, cet accord risque de fragiliser durablement les filières agricoles, en particulier l'élevage, pilier essentiel de l'économie cantalienne.

Les élus locaux estiment que les politiques commerciales internationales ne peuvent se faire au détriment de la souveraineté alimentaire, de la vitalité des campagnes et du revenu des agriculteurs. Ils appellent solennellement les autorités nationales et européennes à renoncer à la ratification de l'accord UE-MERCOSUR et à privilégier des orientations commerciales cohérentes avec les objectifs de transition écologique, de justice sociale et de maintien d'une agriculture vivante sur nos territoires.

SOLIDARITE AVEC LES AGRICULTEURS FACE A LA DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE

L'Association des Maires du Cantal tient également à exprimer son plein soutien et sa solidarité aux agriculteurs durement touchés par la dermatose nodulaire contagieuse, dont la propagation constitue une véritable épreuve humaine, économique et morale.

Au-delà des pertes économiques considérables, cette épidémie plonge de nombreuses exploitations et familles dans une situation de grande détresse. Les élus mesurent pleinement la souffrance engendrée par les abattages, les restrictions sanitaires et l'incertitude quant à l'avenir des élevages.

Les maires du Cantal demandent que tous les moyens nécessaires soient mobilisés par l'État et les autorités compétentes pour endiguer l'épidémie, **accompagner les éleveurs concernés, garantir des indemnisations rapides, justes et à la hauteur des préjudices subis**, et préparer les conditions d'une reprise durable de l'activité.

Quelque soit la souffrance provoquée par cette situation, l'AMF 15 ne peut que souhaiter que les expressions des uns et des autres sur le développement de l'épidémie, sur les protocoles de lutte, sur les stratégies d'éradication, se fassent dans le respect des opinions et soient dictées avant tout par une analyse rationnelle et scientifique des protocoles mises en oeuvre.

CONCLUSION:

A travers cette motion, l'Association des Maires du Cantal réaffirme son engagement aux côtés du monde agricole. Elle rappelle que la défense de l'agriculture est indissociable de la défense de nos communes rurales, de l'emploi local, de l'aménagement équilibré du territoire et du lien social.

Les élus du Cantal resteront pleinement mobilisés pour porter la voix de leurs territoires et de leurs agriculteurs auprès des pouvoirs publics.

La motion, ci dessus est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration réunis en date du 19 décembre 2025 à Vic sur Cère

**MONTIN CHRISTIAN
Président de l'AMF 15**